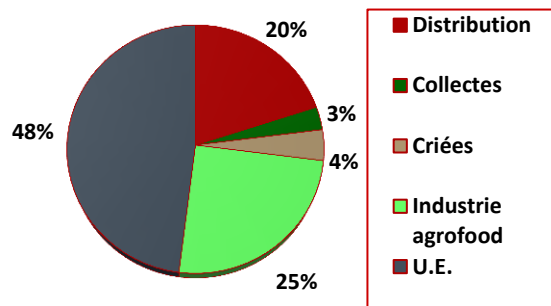


2017 – Nos résultats

Vivres collectés
16.488 tonnes

Origine de la nourriture



Valeur marchande estimée
€ 50.803.000, soit
en moyenne € 3,08/kg

Distribuée à
157.151 démunis

Frais de fonctionnement
€ 0,15/kg

Le tout réalisé grâce à l'engagement
de 303 bénévoles non rémunérés +
18 contractuels sociaux

Comment nous contacter ?

Fédération Belge des
Banques Alimentaires asbl

Rue de Glasgow 18

1070 Bruxelles

☎ 02 559 11 10

Fx 02 559 11 29

info@foodbanks.be

www.foodbanks.be

www.facebook.com/banquesaliment.voedselbankenBE

BE 15 0682 1093 6530



Cachet Banque alimentaire

La palette d'aides aux Banques Alimentaires est large !

L'appui financier : par dons, donation et legs: les dons peuvent être assurés soit de manière ponctuelle, soit de manière constante par ordre permanent—mensuel, trimestriel au bénéfice des Banques Alimentaires.

Attestation fiscale pour tous les dons de € 40 et plus versés dans une même année.

Quant aux legs ou donations, ils peuvent être établis avec l'aide ou l'avis d'un notaire.

Le bénévolat administratif: par mise à disposition d'une compétence.

Rejoindre l'équipe des bénévoles sur le terrain : par la participation active aux collectes organisées annuellement auprès du grand public par les chaînes de distribution. Donnez-nous 2 heures de votre temps.

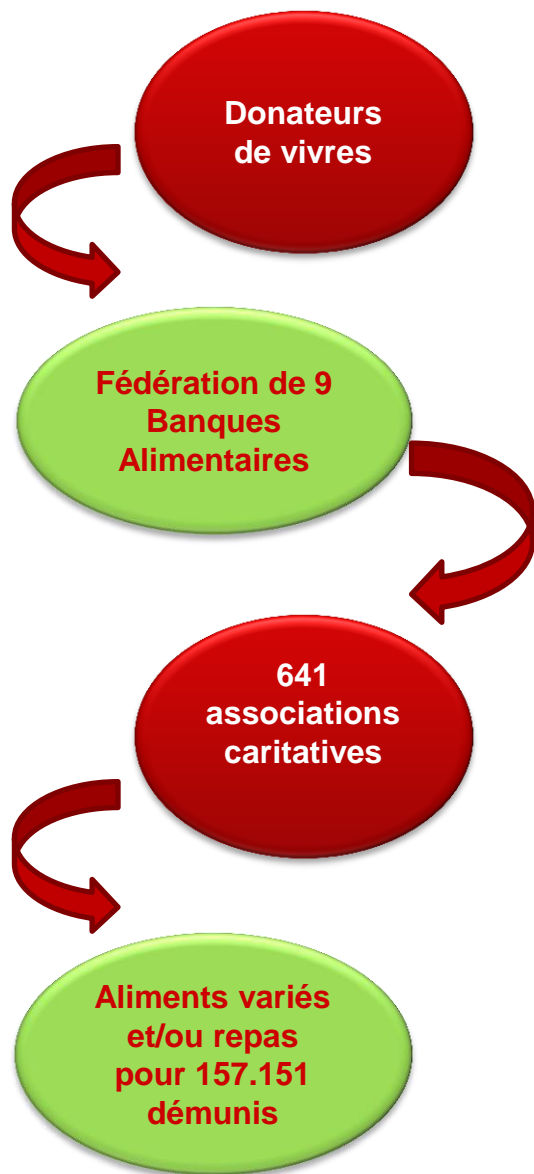
Ed.resp. – Jef Mottar – Rue de Glasgow 18 – 1070 Bruxelles

DANS NOTRE BANQUE,
IL N'Y A PAS
QUE LE BLÉ
QUI COMPTE.



NOURRIR LA SOLIDARITE

Notre chaîne alimentaire



Comment faisons-nous?

Jour après jour

Nos Banques Alimentaires fonctionnent pendant **toute l'année**.

Les collectes annuelles auprès du grand public sont des moments forts de notre activité.

Solidarité

Les vivres récoltés par la Fédération auprès de **l'industrie alimentaire, de la distribution, de l'Union européenne, des criées et du grand public**, sont répartis entre nos neuf Banques Alimentaires, proportionnellement au nombre de démunis aidés par chacune d'elles.

Gratuité

Les surplus de vivres ne sont ni achetés, ni vendus. Celui qui s'investit dans les Banques Alimentaires le fait **bénévolement**.

Intermédiaire

Les Banques Alimentaires n'aident pas les démunis directement, mais bien **via le canal de 641 associations caritatives** agréées qui sont sur le terrain.

Déduction fiscale

Les frais de fonctionnement sont couverts par les **fonds recueillis auprès du grand public**.

Une **attestation fiscale est délivrée pour le(s) don(s) de € 40 ou plus, effectué(s) pendant une même année.**

Transparence

La Fédération s'oblige à la **transparence** dans toutes ses activités.